

[Texte]

We are saying, as parliamentarians, that we are giving up our right to review this, in effect, except through the regulatory process, which as we all know we cannot do much about. As long as the regulation complies with the law, our committee does nothing. That is the way it has been. I think they have complained about one regulation in umpteen years.

Mr. Crosby: I wish your colleagues would get your position straight, because I was informed by one of your colleagues that they were satisfied to pursue the bill clause by clause. You are saying you are not.

Mr. Milliken: I spoke to Mr. Peterson. He specifically asked me to be here because these people were coming with these briefs. I have read the briefs. I am concerned. I had not seen all these briefs when I last spoke with Mr. Peterson, I believe on Thursday. He asked me to be here this morning because he had a problem. I said there was a problem with the shipowners. I understood they had a complaint. He said yes, that was true. He said it may be interesting. He was unaware of all the details when I last spoke to him.

I am concerned about this. I think there is a problem with this bill, and we should look at it with some care and see if we cannot fix it. If it can be done today or tomorrow, we may get the bill in on Thursday. There is always a chance that if everybody is happy with it, it will go through with unanimous consent in any event. It is going to take that kind of consent to get this bill through all stages whether we report it today or not, quite frankly, because if there is any debate on it on Wednesday and the plan is to adjourn, you can forget about getting the bill.

Mr. Crosby: That is why we wonder if the exercise is worth while.

Mr. Milliken: Even if it was fixed and did not get passed this session, Mr. Crosby, at least it is repaired and ready to go the next time.

Mr. Crosby: Somebody asked why we did not bring this bill in last year or the year before or the year before that. Now we know why. You can hang a bill up on almost any little provision or any kind of flight of fancy or any rehashing of a previous argument and so on. What can I say?

Mr. Stupich: Mr. Chairman, if I could just make a point for formalizing the regulatory process or consultation process, there may be some people wondering what party or combination of parties is going to form the next government and they might like that kind of protection, specifically writing into the legislation that there will be this consultation—any brief reference that will provide for formalizing the regulatory process. I am not interested in the rest of the clauses. I will support them.

The Chairman: Is that acceptable? Can that be done in time?

[Traduction]

En fait, ce que nous disons, comme parlementaires, c'est que nous abandonnons notre droit d'examiner cette question, si ce n'est par le biais du processus réglementaire au sujet duquel nous savons tous que nous ne pouvons pas grand-chose. Tant que le règlement est conforme à la loi, notre comité ne fait rien. Il en a toujours été ainsi. Je crois qu'on s'est plaint d'un seul règlement sur je ne sais combien d'années.

M. Crosby: J'aimerais que vos collègues comprennent bien votre position. En effet, l'un d'eux m'a dit qu'il était acceptable de procéder à l'étude du projet de loi article par article. Maintenant, vous dites le contraire.

M. Milliken: J'en ai parlé à M. Peterson. Il m'a demandé de participer à notre réunion parce que ces groupes devaient présenter leurs mémoires. J'ai lu ces derniers. Je m'inquiète de la situation. Lors de ma dernière conversation avec M. Peterson, je n'avais pas vu tous ces mémoires; je crois que c'était jeudi. Il m'a demandé de venir ici ce matin parce qu'il avait un empêchement. Il a mentionné que les armateurs avaient des inquiétudes. J'ai cru comprendre qu'ils n'étaient pas d'accord avec certains points et il m'a dit que c'était exact et que la discussion pourrait être intéressante. Quand je l'ai vu pour la dernière fois, il ne connaissait pas tous les détails.

Cette question me préoccupe. Le projet de loi présente une lacune à mes yeux, et j'estime que nous devrions l'examiner soigneusement et voir si nous pouvons la corriger. Si cela peut être fait aujourd'hui ou demain, le projet de loi pourrait être à la Chambre jeudi. De toute façon, il est toujours possible, si tout le monde est d'accord sur le texte, que le projet bénéficie du consentement unanime. Que nous présentions notre rapport aujourd'hui ou non, le consentement unanime sera nécessaire pour que toutes les étapes puissent être franchies, car, si nous avons un débat à ce sujet mercredi et si la Chambre s'ajourne, il est évident que le projet de loi ne sera pas adopté.

M. Crosby: C'est pour cela que nous nous demandons si cet exercice en vaut la peine.

M. Milliken: Mais si nous éliminons les lacunes, et même si le projet de loi n'est pas adopté pendant cette session, monsieur Crosby, nous aurons tout au moins amélioré le texte, qui sera prêt pour la prochaine fois.

M. Crosby: On m'a demandé pourquoi nous n'avions pas présenté ce projet de loi l'an dernier, ou l'année précédente, ou encore l'année antérieure. Maintenant, nous savons pourquoi. Pour bloquer un projet de loi, on peut toujours invoquer pratiquement n'importe quelle petite disposition, se lancer dans des considérations imaginaires, ou encore reprendre de vieux arguments. Que puis-je dire?

M. Stupich: Monsieur le président, je voudrais parler de l'établissement du processus réglementaire ou du processus de consultation. Certains se demandent peut-être quel sera le parti, ou la coalition de partis, qui pourrait former le prochain gouvernement, et ils aimeraient peut-être bénéficier de ce genre de protection, de trouver dans la loi une disposition indiquant que la consultation aura lieu—une simple référence prévoyant un processus réglementaire formel. Je n'ai rien à dire au sujet des autres articles, que je suis prêt à accepter.

Le président: Acceptez-vous cela? Peut-on le faire à temps?